

Consultation publique - Remplacement du poste de ventilation mécanique Bellechasse

Nom du répondant

Marie-Claire Chayer

Questions

- **Que pensez-vous de l'architecture du futur poste de ventilation mécanique Bellechasse ? Trouvez-vous qu'il s'intègre bien dans le secteur ? Si non, avez-vous des suggestions à formuler ?**

Le futur poste de ventilation mécanique s'intégrerait beaucoup mieux dans le secteur à un autre emplacement. S'il est impossible d'envisager un PVM sur le site du tribunal de la jeunesse, je suggère de réévaluer la possibilité de l'installer sur les terrains de la STM au coin de Bellechasse et St-Denis. L'expropriation de résidents âgés et les nuisances pour un grand nombre de familles dans un secteur densément peuplé nuira grandement à l'image de la STM à mon avis et pourrait augmenter conséquemment le battage médiatique et la résistance aux développements des autres projets de PVM. Cet emplacement est perdant pour tous les parties.

- **Ce projet vous préoccupe-t-il ? Pour quelle(s) raison(s) ?**

Je suis notamment préoccupée par la fermeture de la ruelle sise entre les rues Beaubien et Bellechasse. L'entrée Beaubien de cette ruelle est régulièrement impraticable en raison du stationnement de camions de livraison ou de voitures de clients des commerces adjacents (restaurants, dépanneurs...) et ce malgré l'ajout depuis l'été de pancartes l'interdisant (pancartes sur pied orange avec un symbole de remorquage). Ces véhicules généralement stationnés pour de courtes périodes (5 à 30 minutes) ne sont pas préoccupés par les risques de remorquage et ne respectent donc pas l'interdiction. Si rien n'est fait pour empêcher des véhicules à l'arrêt d'obstruer cette entrée, des problèmes de circulation sur Beaubien sont à prévoir.

Installer des pancartes interdisant les stops pourraient être une solution, ils sont plus prohibitifs que des pancartes interdisant le stationnement.

- **Sachant que le chantier génèrera certaines nuisances, quelles sont vos attentes pendant la période des travaux ?**

Obtenir une mise en place de solution rapide à tous problèmes identifiés en aval du début du chantier. Avoir un suivi personnalisé des plaintes déposées.

- **Une fois les travaux terminés, pensez-vous que les nouvelles installations et activités de la STM changeront votre quotidien ? Avez-vous des suggestions pour que l'exploitation de ces nouvelles infrastructures s'intègre harmonieusement dans le quartier, avec un minimum de répercussions sur la vie des résidents ?**

Non, je ne pense pas que les nouvelles installations de la STM changeront mon quotidien. Ça pourrait cependant être le cas de voisins situés plus proches des installations.

- **Avez-vous d'autres commentaires concernant le projet de remplacement du PVM Bellechasse ?**

Je m'oppose fermement à l'expropriation d'une famille dans le cadre de ce projet. Je trouve déplorable que la STM ait dépensée des montants conséquents à développer le projet sans consulter la population. J'ai bien compris qu'il s'agissait là du processus habituel de consultation. Mais à mon avis, la STM a manqué ici de sagacité et de diligence en omettant d'aller au-delà (et au devant) des exigences minimales de consultation. L'appui de la population aurait possiblement influencer le cours des choses et lui permettre d'obtenir la permission d'installer le projet sur le site de la Chambre de la Jeunesse ou sur celui du Centre de transport STM St-Denis.